

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale

Arrêté n° 2021-240/T232

Nos réf. : CH/AF/DP/cc

↘ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES
VEHICULES RUE RENE CASSIN DU 13 AU
15 SEPTEMBRE 2021 A L'OCCASION DE
TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise COLAS,

CONSIDERANT QU'il est nécessaire de modifier la circulation des véhicules pour permettre le bon déroulement des travaux,

ARRETE

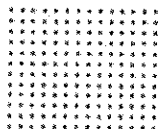
Article 1^{er} : Sont autorisés sur le domaine public, les travaux de revêtement bitumineux, réalisés par l'entreprise **COLAS**, **rue René Cassin, entre les numéros 13 et 17, de nuit, du lundi 13 septembre 2021 au mercredi 15 septembre 2021, de 21h à 6h le lendemain.**

Article 2 : Compte tenu de la conception des lieux et l'implantation du chantier, la circulation des véhicules sera **interdite rue René Cassin, entre le numéro 19 et le boulevard de l'Europe, dans le sens Aix les Bains → Rumilly, pendant toute la durée des travaux**, à l'exception de ceux des riverains qui devront se conformer aux directives du personnel du chantier.

Alinéa 2 : Une déviation sera mise en place par l'avenue des Alpes.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par COLAS.



Article 4 : Messieurs le Commandant de la Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Direction des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Direction des Services Techniques,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terre de Savoie,
- Monsieur le Directeur du Centre Technique Départemental,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de RUMILLY,
- COLAS 81 route de Clermont 74330 SILLINGY,
- La presse.

Le Maire
Christian HEISON

The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring contains the text 'VILLE DE RUMILLY' at the top and '(Haute-Savoie)' at the bottom. Inside the ring is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a shield. Below the coat of arms, the text '1870' and '1977' is visible. A signature in black ink is written over the stamp.